



Rapport de contrôle de l'inspection de l'environnement chargée des installations classées	
Référence	Date : 24/03/2021
Nom et adresse de l'établissement contrôlé	Code DREAL
Société ORTEC INDUSTRIE - VALORTEC Montée des pins 13340 Rognac	S3IC : 0064-01000 <input checked="" type="checkbox"/> P1 <input type="checkbox"/> P2 <input type="checkbox"/> P3 <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC <input type="checkbox"/> SHAUT <input checked="" type="checkbox"/> SBAS <input checked="" type="checkbox"/> IED
Activité principale : Traitement de déchets dangereux	
Date du contrôle : 16/12/2020	
Type de contrôle	
<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annoncée - Date de l'annonce de la visite : 01/12/2020 <input type="checkbox"/> Inspection inopinée	
Circonstances du contrôle	
<input checked="" type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL <input type="checkbox"/> Plainte <input type="checkbox"/> Incident/Accident du <input type="checkbox"/> Autre :	
Thème(s) du contrôle	Attributs affaire S3IC
<input checked="" type="checkbox"/> Eau, Air, Déchets <input type="checkbox"/> REACH, RSDE, <input type="checkbox"/> Action Nationale _____ <input type="checkbox"/> Contrôles réglementaires <input type="checkbox"/> SGS, Vieillessement <input type="checkbox"/> Cessation, sols pollués	
Principale(s) installation(s) contrôlée(s)	
<ul style="list-style-type: none"> • Broyeur de déchets d'emballage • ensemble du site 	
Référentiel du contrôle	
<ul style="list-style-type: none"> • articles 3.2.4, 3.2.5, 4.3.9, 9.2.1, 9.2.3, 9.2.4 de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 03 février 2010 	
Fonctions de(s) personne(s) rencontrée(s)	
Société	Qualité
ORTEC INDUSTRIE	Chef d'agence Responsable environnement groupe Responsable environnement agence
Copies	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant <input type="checkbox"/> DREAL <input type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> SPR <input type="checkbox"/> UD <input type="checkbox"/> SG préfecture <input type="checkbox"/> Sous préfecture de _____ <input type="checkbox"/> Autre :

Constats de l'inspection

I – Contexte

Le présent rapport rend compte des constats relevés sur les activités en fonctionnement telles qu'elles étaient le jour de l'inspection et des suites données à cette affaire.

Seules les prescriptions du référentiel du contrôle citées en première page ont été contrôlées le jour de la visite.

II – Principaux constats effectués lors de la visite d'inspection

2.1 – Suites données à la précédente inspection (visite du 10 décembre 2019) :

La précédente inspection n'a pas donné lieu à des constats de non-conformité.

2.2 Constats de la visite du 16 décembre 2020

La fiche de constats est en annexe du présent rapport.

Les prescriptions contrôlées qui n'ont pas fait l'objet d'une fiche de constats n'ont pas révélé de non-conformité au vu des équipements contrôlés le jour de la visite.

Ces constats ont été présentés à l'exploitant à l'issue de la visite d'inspection.

Outre les constats mentionnés en pièce jointe, il est demandé à l'exploitant de prendre en compte les observations listées en annexe du présent rapport.

2.3 Conclusion et propositions de l'inspection

En fonction des constats, l'inspection de l'environnement propose les suites suivantes :

➤ Autres écarts, points susceptibles de mise en demeure ou sanction, observations

Pour ce qui concerne le constat n°1 mentionné dans la fiche en pièce jointe, **il est demandé à l'exploitant de procéder aux mesures comparatives.**

Pour ce qui concerne l'observation n°1 mentionnée dans la fiche en pièce jointe, **il est demandé à l'exploitant d'apporter les éléments de réponse dans un délai de 1 mois.**

Equipe d'inspection : Pôle déchets

Pièces jointes :

- *fiche de constats*
- *fiche d'observations*